

R Lond. 2. Jul. 63.

A La Haye ce 20. Juin 1663.

Monsieur. Votre dernière dépêche du  $\frac{12}{22}$  du Courant, m'a appris plusieurs particularités que j'ay esté bien aise de voir. Nous ne devons plus estre en peine de sçavoir d'où nous sont venues toutes nos traverses et embarras, surquoy certes je m'emporterai ici n'estoit que je sçay que vous considérerez sans doute aussi bien que moy quel nom & quel gré méritent ceux qui ruinent l'Estat d'un pauvre Prince Mineur et innocent pour assouvir l'ambition et la vanité de quelques particuliers.

J'approuve fort cette nouvelle Methode que vous commencez à mettre en usage, en m'envoiant les Extraits de vos Verbaux. C'est le vray moyen de nous tenir exactement informés de toutes les particularités de ce qui se passe; Et sera bon que vous le continuiez ainsi en Flamend, qui estant le stile de la Chambre du Conseil, pourra aussi estre mieux entendu par tous.

J'approuve aussi bienfort la réponse que vous avez faicte au Comte de St. Albans sur les estrangiers discours qu'il vous a tenus, et dont je m'estonne qu'il n'ait honte. Nous verrons s'il en osera faire autant a la Conference que vous attendez: au moins ne scaurois je croire que des gens d'esprit & de probité luy puissent applaudir, non plus que M<sup>rs</sup> le Chancelier, qui sera peut estre encore bien aise, qu'en sa presence vous luy parliez de mesme.

Ce seroit une tres-bonne affaire si avant que de partir vous pourriez  
conduire l'affaire des debits a quelque bon estat, a quoy j'espere  
qu'il y aura d'autant plus de facilite, que tous en reconnoissent  
la justice. Vous ferez donc bien d'en parler au Roy, et de pousser  
cette affaire le plus qu'il vous sera possible.

Je ne vous scaurois pas encore donner une instruction plus positive  
sur ce que vous aurez a proposer par dela d'expediens au cas de  
pis aller en France, que ce que je vous ay escrit l'Ordinaire der-  
nier. Je vous confesseray bien que je n'ay pas peu incliné aux sen-  
timens de M<sup>rs</sup>. le Chancelier, voyant tant d'indignité & de  
contrainctes injustes. Mais d'ailleurs cela a aussi d'autres difficul-  
tez qui meritent bien qu'on y pense meurement, avant que de  
determiner une extremite si importante.

Pour ce qui regarde la suite des estranges violences du Chateau  
d'Orange, il n'y a remede que de rentrer en possession, comme vous  
dites, et faudra attendre ce que le Lord Hollis obtiendra apres  
l'execution de ses derniers ordres. Cependant, j'espere que vous ne  
manquerez pas d'en informer bien particulièrement S. Maj<sup>te</sup> et  
M<sup>rs</sup>. le Chancelier, afin qu'ilz voient ce que la France nous fait souf-  
frir, mesme a l'inspiration de nos Officiers.

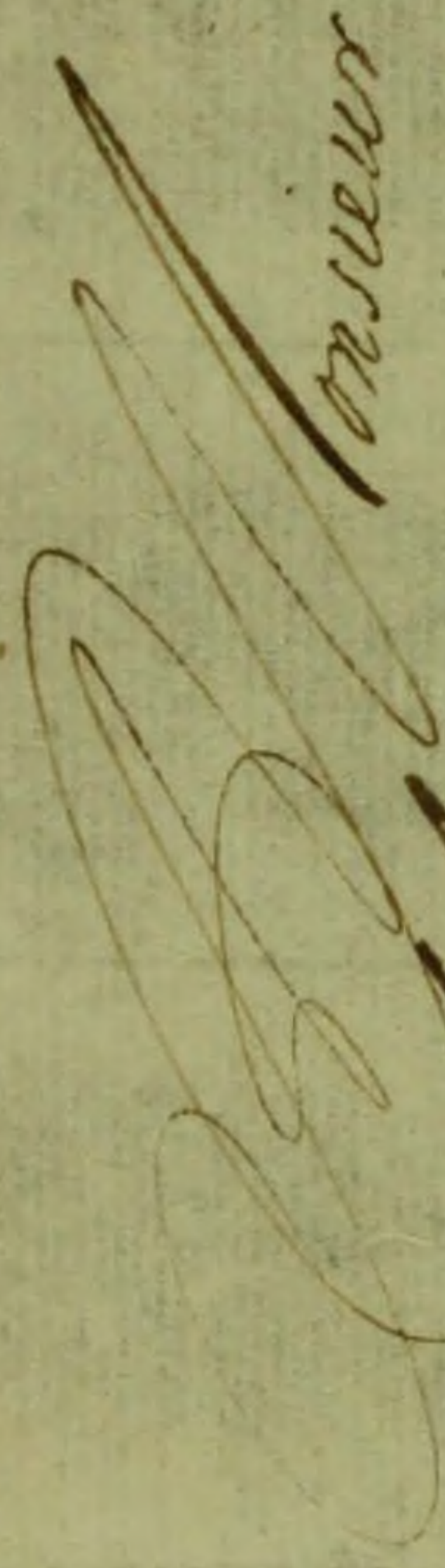
Je suis,  
Monsieur

avec une respectueuse  
a vous faire service

Je voy bien presentement quel est l'intérêt  
Anne de Lorraine

du Comte de St. Albans, et qu'il n'est que trop vray, ce qu'on  
m'a ci devant assuré, qu'il a touché de l'argent de Beauregard.  
C'est pourquoy je vous prie de luy parler hardiment de toutes  
choses, & de ne l'espargner pas.



 Monsieur

Monsieur Huygens, Revalier, Sir,  
de Leydesdam, Beethem, Monickland. &  
Premier Conseiller du Prince d'Orange,  
et son Deputé en Cour d'Angleterre. &  
A Londres.



